



HAL
open science

La Société Asiatique : histoires et collections. I

Annick Fenet, Jeanne-Marie Allier

► **To cite this version:**

Annick Fenet, Jeanne-Marie Allier. La Société Asiatique : histoires et collections. I : Les tribulations de la bibliothèque de la Société Asiatique (1822-2010). *Journal Asiatique*, 2011, 299 (1), pp.125-132. 10.2143/JA.299.1.2131061 . hal-01536313

HAL Id: hal-01536313

<https://hal.science/hal-01536313>

Submitted on 12 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE: HISTOIRES ET COLLECTIONS.
I. LES TRIBULATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE
(1822-2010)

PAR

JEANNE-MARIE ALLIER ET ANNICK FENET¹

Dès sa création en 1822, «l'un des premiers besoins» de la Société asiatique fut de se constituer une bibliothèque² afin de faciliter les travaux de ses membres.

Aujourd'hui riche de plus de 100.000 volumes, celle-ci ne connut cependant pas un parcours tranquille et serein. Bien au contraire, l'histoire de son implantation physique, de la Restauration au début du XXI^e siècle, illustre les aléas d'une société savante fameuse mais peu fortunée, de statut privé mais en liaisons étroites avec des institutions publiques. Entre mécénat et soutien d'État, ce sont des individus plus que des groupes ou des collectivités – qu'elles soient nationales ou locales – qui ont permis à la bibliothèque de continuer à exister.

Paradoxalement, les sources imprimées sont pauvres en informations sur la vie de la bibliothèque: dans le *Journal asiatique*, il en est fait mention au travers de quelques discours du président ou du secrétaire, principalement lors des séances de l'assemblée générale, ou au travers de sèches listes de livres offerts à la Société ou entrés par échanges. Ce n'est qu'entre 1921 et 1939 que paraissent véritablement des «Rapports» du bibliothécaire dus à la plume de Lucien Bouvat (1872-1942, préposé

¹ Bibliothèque de la Société asiatique. Les auteurs remercient vivement Mmes Geneviève Joly, Marie-Claude Karunatilleke et Wendela Schipper, de leurs témoignages concernant les années 1970-1990.

² *Société asiatique. Discours et rapports lus dans la séance générale annuelle du 21 avril 1823, sous la présidence de S. A. S. Mgr le duc d'Orléans; suivis de la Liste des membres souscripteurs, de celles des associés étrangers, et du Règlement de la Société*, Paris, 1823: discours du secrétaire J.-P. Abel-Rémusat, p. 36.

depuis 1904) – mais là encore, sans grande précision sur les conditions géographiques de son activité. De manière générale, le *Journal asiatique* comme les archives de la Société, quand ils évoquent ses divers locaux ou adresses, ne précisent pas à quelle fin ou comment ceux-ci sont utilisés : ainsi dans les cas, assez fréquents comme on le verra, d'espaces multiples occupés par la compagnie ou qui lui sont attribués provisoirement, il est parfois difficile de déterminer si ses collections patrimoniales s'y sont effectivement déployées, et quand cela se produisit, dans quelle mesure (en totalité ou en partie?). Les tables des matières du *Journal asiatique* réalisées entre 1822 et 1862 ne comportent le plus souvent pas d'entrée «Bibliothèque de la SA», et très peu d'événements qui la concernent y sont relevés. Aucune photographie, ni dans le *Journal* ni dans les archives, n'est conservée de la bibliothèque – pas plus d'ailleurs que des divers sièges sociaux de la Société ou de ses séances, durant ses 18 décennies d'existence. Si la bibliothèque constitue ainsi un élément indispensable à la société savante depuis sa création, elle apparaît secondaire au regard de ses comptes rendus d'activités et curieusement peu incarnée.

La bibliothèque prit corps au premier siège de la Société, au n° 12 de la rue Taranne³ qui s'étendait alors entre la rue des Saints-Pères et la place Saint-Germain-des-Prés et disparut avec le percement du boulevard Saint-Germain. C'est par l'entremise du comte de Lasteyrie (1759-1849) que la jeune association avait trouvé bail dans cet immeuble qui abritait plusieurs sociétés savantes ou philanthropiques ainsi que l'«agent» qui s'en occupait, un dénommé Cassin⁴. Après la mort de ces deux personnages et des désaccords avec le nouveau propriétaire, elle déménage une première fois au 3, quai Malaquais en 1854 avec ses collections, qui s'y trouvent déjà à l'étroit⁵.

³ Cf. L. Finot, «Historique de la Société» in Société asiatique, *Le livre du centenaire (1822-1922)*, Paris, 1922, p. 1-65 (spéc. 24-33 et 49-60) et J. Filliozat, «La Société asiatique : d'hier à demain», *JA CCLI*, 1973, p. 3-12 qui, avant nous, ont dépouillé archives et *Journal asiatique* pour esquisser une solide histoire de la SA lors de son centième anniversaire puis cent-cinquantaire; dans ces deux études, les renvois sont faits plus ou moins systématiquement aux dates des séances (imprimés et archives manuscrites confondus).

⁴ H. Dulac, *Almanach des 25000 adresses des principaux habitants de Paris pour l'année 1835*, Paris, p. 53, 99, 532, 533.

⁵ *JA III* (5^e série), 1854, p. 362 et V, 1855, p. 301; L. Finot, *op. cit.*, p. 26; adresse que confirme l'en-tête imprimé d'une lettre datée de 1856 réclamant à un membre un ouvrage emprunté.

Douze ans plus tard, suite à une expropriation, elle est derechef contrainte de changer d'adresse pour s'installer au 7 de la rue Vivienne, où le nouvel aménagement de la bibliothèque est dû aux soins de Gustave Garrez (1834-1888) et de Stanislas Guyard (1846-1884)⁶. Las, dès l'année suivante, cette solution semble encore menacée et l'idée de demander à l'État un asile pour les travaux de la société fait peu à peu son chemin dans l'esprit des membres, sous l'impulsion de Jules Mohl (1800-1876) et Barbier de Meynard (1826-1908)⁷. Après des espoirs non aboutis du côté de la Sorbonne⁸ et de l'École des langues orientales⁹, puis les événements de 1870 et la fin du bail qui mettent la Société asiatique à la rue, la bibliothèque emménage à la fin de 1871 dans les bâtiments du Palais du Luxembourg, avec quelque retard et modification sur le calendrier et la surface d'abord envisagés¹⁰. Au début 1875, elle doit quitter ce local, réclamé par la Ville de Paris; un autre espace lui est alloué dans le même Palais, mais il est trop exigu et à la date du 28 juin 1876, elle reste toujours fermée au grand dam des membres – Renan en tête –¹¹, malgré l'installation de la Société dans les combles de l'Institut (décret du 8 février 1876). Les informations concernant les années qui suivent sont confuses: après des hésitations, on décide de garder ce «logement, si insuffisant qu'il soit» et de chercher des compléments d'espace, à louer ailleurs par exemple dans l'immeuble de la Société de géographie¹². Malgré un projet d'achat de casiers en mars 1877, rien ne prouve l'installation provisoire de la bibliothèque dans

⁶ L. Finot, *ibid.*; JA VII (6^e série), 1855, p. 97, VIII, 1866, p. 12, 47 et X, 1867, p. 14.

⁷ L. Finot, *op. cit.*, p. 26-27; JA X (6^e série), 1867, p. 14-18, XII, 1868, p. 439 et XVIII, 1871, p. 213.

⁸ JA XII (6^e série), 1868, p. 13 et 440: il n'est question pour ce local que de la bibliothèque.

⁹ JA XIII (6^e série), 1869, p. 66. Un autre projet est encore tenté dans cette direction en janvier et février 1876, mais il est rejeté: le directeur de l'École (située alors 2, rue de Lille) et des membres dépêchés sur place objectent que l'humidité, la fragilité des murs et le bruit de la rue empêchent toute installation de bibliothèque en ces lieux (JA VII (7^e série), 1876, p. 401-403).

¹⁰ JA XVII (6^e série), 1871, p. 352-353, XVIII, 1871, p. 10-13, 432-433, XIX, 1872, p. 99 et XX, 1872, p. 10-12, 57; L. Finot, *op. cit.*, p. 28-29 et 58. La nouvelle installation est due à Barbier de Meynard, Guyard et Specht.

¹¹ JA V (7^e série), 1875, p. 564-565 et VIII, 1876, p. 5-9 et 69-70.

¹² *Ibid.*, p. 502 et 505; JA X (7^e série), 1877, p. 527 et 529; L. Finot, *op. cit.*, p. 31-32. Le premier logement attribué à l'intérieur de l'Institut se composait de «deux pièces et couloirs y attenant, auxquels on accède par un escalier donnant sur le quai de la Monnaie».

ces deux pièces de l'Institut¹³ : au 30 juin de la même année, on déplore encore son absence, et aucune dépense de ce type n'est attestée dans les comptes de 1877¹⁴. La fermeture de la bibliothèque aurait donc duré presque 3 ans et demi ! Car rien ne semble changer avant le printemps 1878, date à laquelle la bibliothèque est installée au 11, rue de Lille grâce une nouvelle fois à S. Guyard, aidé encore d'Édouard Specht¹⁵. Elle paraît y rester jusqu'à la fin de 1882 ou au début de 1883, bien que la Société obtienne dans les bâtiments de l'Institut des locaux plus pratiques à l'entresol de l'aile gauche (décret du 25 mai 1880), mais encore jugés trop petits¹⁶. Toutes les activités de la SA se retrouvent réunies sous le même toit à partir de l'été 1883, après l'attribution d'un nouveau « local spacieux où elle pourra tenir ses séances et placer toute sa bibliothèque » dans le Palais du quai Conti. L'adresse figurant sur les imprimés et les courriers se situe 1, rue de Seine¹⁷.

Durant plus de 30 ans, la bibliothèque profite de cette installation, au sein du Parlement des savants, mais le développement des collections finit par poser une fois de plus un problème d'espace¹⁸. Conscient de la précarité immobilière de la Société qu'il préside depuis 1908, Émile Senart (1849-1928) décide de lui faire don d'un local dont elle aurait désormais l'usufruit de plein droit. Il débourse une « centaine de mille francs » de sa fortune personnelle, pour « un local de 8 pièces, plus vestiaire et

¹³ C'est l'hypothèse avancée par L. Finot, *op. cit.*, p. 31, d'après JA IX (7^e série), 1877, p. 258.

¹⁴ JA X (7^e série), 1877, p. 14-15, 66-67 et XII, 1878, p. 66.

¹⁵ JA X (7^e série), 1877, p. 531 et XI, 1878, p. 527, 545, 547. Le zèle de Guyard est ainsi souligné par Barbier de Meynard dans la notice qu'il lui consacre à sa mort : « La bibliothèque de la Société, livrée jusque là [*i. e.* 1866] à tous les hasards, réclamait le secours d'un travailleur jeune et dévoué. Guyard se mit courageusement à l'œuvre. (...) Les trop nombreuses migrations auxquelles la Société fut condamnée pendant dix ans ne le découragèrent pas : à chaque installation nouvelle, il recommençait sa tâche avec la même ardeur que si elle dût être définitive » (JA IV (8^e série), 1884, p. 386).

¹⁶ JA XVIII (7^e série), 1881, p. 525 et XIX, 1882, p. 78 ; L. Finot, *op. cit.*, p. 32.

¹⁷ JA I (8^e série), 1883, p. 90 et II, 1883, p. 5 ; L. Finot, *op. cit.*, p. 33.

¹⁸ Dès 1907, la question est posée (JA X (10^e série), 1907, p. 567-568). La Société acquiert des mètres carrés supplémentaires en 1909, qui semblent servir au déploiement des collections (JA XIII (10^e série), 1909, p. 348 et XIV, 1909, p. 562). Un rapport de 1921, conservé dans les archives, note, à l'occasion du « nettoyage » annuel des livres, qu'« il ne reste que bien peu de place disponible ».

dégagements, situé au rez-de-chaussée et aux premier et deuxième étages de l'immeuble n° 4 de la rue de Lille, qui va être acquis [par le ministère de l'Instruction publique] pour l'École des Langues orientales vivantes» qui se trouvait elle aussi à l'étroit dans ses locaux d'origine: en contrepartie, celui-ci, par convention, l'affecte «à perpétuité à la Société, pour y installer sa salle de réunion, son secrétariat et ses collections»¹⁹. L'indianiste espère ainsi assurer la sécurité de la compagnie, à l'aube de son centenaire; s'il a effectivement contribué à la survie de la bibliothèque dans le siècle qui a suivi, il ne pouvait sans doute pas imaginer les déménagements successifs que la Société allait encore connaître...

La bibliothèque ne semble pourtant pas changer de lieu après la mise à disposition du 4, rue de Lille, l'implantation à l'Institut n'étant pas remise en cause. Les collections paraissent entrer à cette adresse progressivement, au fur et à mesure des legs ou inventaires et de contraintes extérieures: la bibliothèque de Senart en 1930 – mais de façon provisoire? –, puis en 1932-1933, la bibliothèque d'Édouard Chavannes et les périodiques relatifs à l'Extrême-Orient²⁰. Un an plus tard, ce sont tous les ouvrages relatifs à cette même partie du monde qui viennent les rejoindre, à cause de dégradations sévères constatées dans les charpentes de l'Institut²¹. Si le *Journal* reste très discret sur les activités menées pendant la guerre, les comptes témoignent pour 1944 de travaux de reliure et des dépenses en «rayonnages pour le local de la rue de Lille»²². D'autres travaux s'y poursuivent en 1947, notamment pour l'installation de la bibliothèque d'Henri Maspero²³. Au plus tard à l'après-guerre, on peut ainsi considérer que les collections d'imprimés sont divisées en deux parts: celle correspondant

¹⁹ JA CCIV, 1924, p. 136-137; A. Fenet, *Documents d'archéologie militante. La mission Foucher en Afghanistan (1922-1925)*, Paris, 2010 (Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres 42), p. 74-75 et lettres n^{os} 69, 70, 74, 83. D'après le jugement du Tribunal de Paris du 18 octobre 1983 (voir *infra*), la convention signée par Senart est datée du 21 janvier 1924.

²⁰ JA CCXVII, 1930, p. 332 et CCXXIII, 1933, p. 347-348. En plus d'autres considérations (coût d'un déménagement et d'aménagements, travail et main d'œuvre nécessaires, etc.), le domicile personnel de Bouvat, au 63 rue de Seine, a peut-être contribué à ce que les collections restent le plus longtemps possible au local du 1, rue de Seine (cf. sa notice nécrologique, in JA CCXLII, p. 267-269).

²¹ JA CCXXV, 1934, p. 322.

²² JA CCXXXIV, 1943-1945, p. 469.

²³ JA CCXXXV, 1946-1947, p. 198.

à l'Extrême-Orient dans l'immeuble de la rue de Lille, le reste dans les locaux de l'Institut²⁴. En 1959-1960, la Société doit quitter l'appartement du 1, rue de Seine pour un autre situé également dans le Palais au 3, rue Mazarine: les livres de cet ensemble suivent le mouvement²⁵, pour intégrer les niveaux des 2^e et 3^e étages aux planchers fragiles.

En 1971-1972, à l'occasion de travaux de rénovation de l'immeuble, l'État récupère les trois niveaux de la rue de Lille acquis par Senart pour les attribuer à l'École des «Langues'O», qui a besoin d'extension. Les collections extrême-orientales de la Société asiatique sont dirigées rive droite au 22 de l'avenue Wilson (XVI^e arrondissement), où sont réunis des Instituts d'Asie, de création plus récente²⁶, ainsi que le siège parisien de l'École française d'Extrême-Orient. A la faveur de ce déménagement, les collections relatives à l'Inde – et, semble-t-il, à l'Asie centrale (?) – qui se trouvaient alors à l'Institut viennent rejoindre l'ancien ensemble d'imprimés de la rue de Lille: de cette façon, la bibliothèque de la Société offre aux lecteurs la littérature qui traite de l'Asie méridionale et orientale au 22, avenue Wilson, et celle de l'Asie occidentale ou généraliste au siège de l'association dans les murs de l'Institut²⁷. Les bibliothécaires des deux centres travaillent de concert, celle de la rue Mazarine supervisant les cotes et le catalogage pour la totalité des fonds²⁸. C'est aussi à cette adresse qu'ont lieu les séances et les assemblées générales, parmi les rayonnages

²⁴ La situation n'apparaît pas clairement en ce qui concerne les manuscrits orientaux et les archives. J. Filliozat, *art. cit.*, p. 5-7 mentionne également la présence rue de Lille de la bibliothèque de Foucher (mort en 1952).

²⁵ *JA* CCXLVII, 1959, p. 395 et CCXLVIII, 1960, p. 142, 546.

²⁶ *JA* CCLX, 1972, p. 439. S'y trouvaient notamment l'Institut de civilisation indienne et celui des Hautes études chinoises, créés en 1927 l'un sous l'égide de Sylvain Lévi, Senart et Foucher, l'autre par Paul Pelliot et Marcel Granet, ainsi que ceux des Études coréennes et des Études japonaises fondés en 1959 par Charles Haguenaer. En 1974, vient s'y ajouter l'Institut d'études tibétaines dû à l'initiative de Rolf Stein.

²⁷ J. Filliozat, *loc. cit.*, qui se félicite qu' «ainsi les principales bibliothèques d'études indiennes et extrême-orientales ont été rapprochées pour la commodité des lecteurs». En ce qui concerne les manuscrits orientaux et archives, les témoignages divergent ou manquent de précision; ils sembleraient avoir été présents sur les deux sites (celui de Wilson abritant dans ses sous-sols une sorte de «réserve» fermée à clé).

²⁸ C'est ainsi que dans les listes données par le *Journal asiatique* des ouvrages entrés à la bibliothèque dans ces années 1970-1980, on distingue les deux sites par la lettre «W» et «M».

en bois, dans une ambiance conviviale malgré l'espace restreint. Sur le site de Wilson, les collections sont conservées au troisième sous-sol, la consultation des ouvrages se faisant dans une pièce de lecture commune à la Société asiatique, aux Instituts et à l'EFEO. Cette nouvelle implantation paraît cependant provisoire et la Société, regrettant ses espaces de la rue de Lille (environ 800 m²), fait valoir ses droits auprès de diverses administrations de la Ville et de l'État²⁹. En l'absence de solutions concrètes, sous les présidences de Claude Cahen (de juin 1974 à fin 1986) et d'André Caquot (23 janvier 1987-juin 1996), l'affaire est portée devant les tribunaux. Le 18 octobre 1983, un premier jugement rendu par le Tribunal administratif de Paris déboute la Société de ses revendications, à savoir «soit la réintégration de [ses] anciens locaux de la rue de Lille, soit une compensation». Ce verdict est confirmé par le Conseil d'État, devant lequel la Société a déposé un pourvoi en cassation, le 11 février 1987. Néanmoins, considérant qu'il y a eu préjudice dans l'attribution des locaux de substitution du site de l'avenue Wilson, il reconnaît le droit de celle-ci à redéposer une action auprès du Tribunal administratif pour demander une indemnité³⁰. Entre-temps, le projet était né d'un déménagement des bibliothèques des divers instituts d'Extrême-Orient vers les bâtiments de l'ancienne École polytechnique tout récemment affectés au Collège de France. Un dénouement heureux est conclu au printemps 1989, sans qu'il soit nécessaire de poursuivre jusqu'au bout la dernière requête judiciaire: l'État reconnaissant son obligation perpétuelle de reloger la Société asiatique dans des locaux lui appartenant, une convention est signée qui attribue à cette dernière un espace au sein de l'immeuble abritant également les nouvelles annexes du Collège du France, parmi les autres bibliothèques des Instituts d'Asie; une compensation financière lui est en outre accordée³¹. Toutes ces procédures, démarches et résolutions sont

²⁹ JA CCLXIII, 1975, p. 496 et CCLXVI, 1978, p. 467.

³⁰ JA CCLXXV, 1987, p. 409-410 et CCLXXVI, 1988, p. 391.

³¹ JA CCLXXVII, 1989, p. 421, CCLXXVIII, 1990, p. 417-418, CCLXXXIV, 1996, p. 450-452 et CCXCIV, 2006, p. 497. La convention qui confirme le protocole d'accord conclu le 28 avril 1989 est signée le 2 mars 1990 entre le Ministère et la Société, seules parties concernées dans cet arrangement juridique. La période de 20 ans, mentionnée par le texte, est indéfiniment renouvelable par tacite reconduction; enfin ce contrat ne peut être dénoncé que par la Société asiatique elle-même.

en grande partie dues au censeur Robert Gérard (1899-1998), le fils d'Alphonse Gérard, cousin et exécuteur testamentaire d'Émile Senart³²; il faut aussi souligner l'aide apportée en ces circonstances par l'arrière-petit-fils de Chavannes, Éric Bernet, en poste au ministère de l'Éducation nationale. À partir du 15 décembre 1989, l'ensemble des collections (celles de l'avenue Wilson et celles de l'Institut) sont de nouveau réunies, dans les quelque 240 m² carrés ainsi alloués à la Société au premier étage du 52, rue du Cardinal Lemoine. La perte d'espace y est compensée par l'aménagement de meubles mobiles dits «compactus». Ce dernier déménagement en date a nécessité de grands soins, puisqu'il a fallu remettre sur les rayonnages les ouvrages en respectant l'ordre numérique des cotes attribuées, depuis presque une quarantaine d'années, aux deux fonds parallèlement au fur et à mesure de leur entrée dans les collections³³. Depuis lors, la bibliothèque de la Société asiatique tient sa place parmi celles des Instituts d'Extrême-Orient, en bonne entente avec ses voisins, et offrant des fonds plus anciens que les leurs et complémentaires en bien des domaines.

Toutes ces pérégrinations, on l'imagine aisément, n'ont pas été sans conséquence sur les collections: dégradation des livres et des reliures, pertes, catalogages et inventaires à répétition, étiquetage défectueux... Malgré ces défauts, avec ses presque 200 ans d'existence et une dizaine de déménagements, la bibliothèque de la Société asiatique constitue non seulement un patrimoine précieux de l'orientalisme international, mais aussi un miroir de l'histoire de l'orientalisme français.

³² A. Fenet, *op. cit.*, p. 75. Robert Gérard (1899-1998), polytechnicien, ingénieur des Mines, à la tête de la Compagnie générale des eaux de 1946 à 1971, qui était également un grand connaisseur d'art asiatique et un lettré – on lui doit notamment *Les chemins divers de la connaissance* (Van Oest, 1943), préfacé par Paul Valéry –, a présidé la Société des amis du musée Guimet et la section asiatique de la Société des bibliophiles français (P. de Gmeline, *Compagnie générale des eaux 1853-1959. De Napoléon III à la V^e République*, Paris, 2006, p. 122 et 187 ss., avec photos).

³³ À la bibliothèque de la Société asiatique, le classement des livres est historiquement établi par date d'entrée (au sein de chaque format: 8°, 4°, F°, GrF°, des périodiques: Per., et des collections: Coll.), et non par cote thématique. Seules les archives historiques, en cours d'inventaire et de classement, sont aujourd'hui conservées à part au siège de la Société asiatique, installé depuis 2006 dans un local du 25 quai de Conti (*JA CCXC*, 2002, p. 640 et *CCXCIV*, 2006, p. 497).